

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

**Séance du 6 avril 2012**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la Délibération	12
Date de convocation	02/04/2012
Date d'affichage	10/02/2012

**L'an deux mil douze, le six avril, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.**

**Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F, Mme FAVEAUX R., Mme BAVOUX F, Mr LEPRINCE R, Melle GAND E, Mr HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J., Mr KNAJDER M.**

**Absente excusée : Mme CREPEL A**

**Absent : Mr HUSSON Hugues.**

**Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.**

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 8.64 %
- Taxe foncière (bâti) : 17.25 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36.90 %

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20120412-2012-04-D5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 12/04/2012

Publication : 12/04/2012